

Réf: Dossier N° 125584

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE SOMETINDA CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody, Riviera
Bonoumin, Cité Lauriers 7, Lot 139 BIS, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE SOMETINDA CONSTRUCTION

»

Objet : Commerce général, Construction métallique, Adduction d'eau potable (AEP), Génie civil, Electricité

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody, Riviera
Bonoumin, Cité Lauriers 7, Lot 139 BIS, Ilot 10

Dirigeant(s) : M TAPSOBA WINDINMI ARSENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06951 du 02/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34869/GTCA/RC/2022 du 02/08/2022

